



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 39 + hebdos

Nouveau réseau de haltes routières au Québec

La halte routière du canton de Melbourne est officiellement inaugurée

Melbourne, le 22 octobre 2010 – Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l’Outaouais, M. Norman MacMillan, accompagné du vice-président Affaires corporatives d’Immostar Inc., M. David Cannon, inaugurent aujourd’hui la halte routière du canton de Melbourne dans la région de l’Estrie.

Cette nouvelle halte routière, située dans l’échangeur de l’autoroute 55 et de la route 243, a tout à offrir aux usagers de la route. Reflet de la volonté du gouvernement du Québec d’offrir à tous les conducteurs des lieux d’arrêts sécuritaires et accueillants, elle sera accessible en tout temps, 24 heures sur 24, à tous les types de véhicules puisqu’elle dispose notamment d’aires de stationnement séparées pour les voitures et les véhicules lourds. Ainsi, dès les premiers signes de fatigue, les conducteurs pourront aisément s’arrêter et se reposer le temps requis. En plus de bénéficier de caractéristiques esthétiques et fonctionnelles qui en font un site attrayant, elle offrira également de nouveaux services, tels un restaurant, un dépanneur, un poste d’essence ainsi qu’un bureau d’information touristique.

« Ce nouveau concept ouvre la voie à une série de haltes routières modernes qui répondront mieux aux besoins exprimés par les usagers de la route du Québec, notamment en matière de sécurité et de diversité des services disponibles. La halte routière de Melbourne servira de vitrine pour la région, contribuera à mettre en valeur ses nombreux attraits et constituera un facteur de développement économique local et régional », a déclaré le ministre MacMillan.

Fruit du premier partenariat public-privé commercial au Québec, la halte routière de Melbourne a nécessité des investissements de l’ordre de **6,6 millions de dollars** de la part du partenaire, qui s’est associé à des exploitants majeurs et réputés en matière de services au public. Par cette entente, le gouvernement du Québec bénéficiera d’une formule de partage des risques et des profits.

« Mes partenaires et moi sommes fiers d’avoir réalisé ce premier projet qui saura combler les attentes des usagers de la route les plus exigeants. Nous allons poursuivre nos efforts dans l’exploitation et l’entretien de cette halte routière et sur le déploiement du nouveau réseau », a tenu à souligner M. Cannon.

Pour le ministre MacMillan, « le nouveau bâtiment, de par sa nature, constituera sans aucun doute un actif régional de premier plan qui engendrera d’importantes retombées positives. Il sera en mesure de servir adéquatement les usagers de la route et les voyageurs tout en leur faisant découvrir les beautés de la région ».

Rappelons que le projet de modernisation des haltes routières a démarré en 2008 lorsque la Société en commandite Aires de service Québec, représentée par la firme Immostar et le ministère des Transports, ont conclu une entente de partenariat public-privé d'une durée de 31 ans prévoyant la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien d'un premier regroupement de sept haltes routières sur le réseau autoroutier québécois.

À plus long terme, le nouveau réseau comptera 33 nouvelles haltes routières modernes à travers le Québec qui offriront des services à la hauteur des attentes des usagers de la route d'aujourd'hui. « En effet, en offrant un éventail élargi de services allant des aires de stationnements sécuritaires en passant par la restauration et l'approvisionnement en carburant en plus d'un aperçu rapide des attraits touristiques de la région, les nouvelles haltes routières ne seront jamais plus les mêmes et contribueront à améliorer la sécurité sur les routes du Québec », a conclu le ministre délégué aux Transports, M. MacMillan.

-30-

SOURCE : Emilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux Transports
Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Téléphone : 418 643-6980

Pierre Tremblay
Directeur marketing et communications
Immostar inc.
Téléphone : 418 563-9830

INFORMATION : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Téléphone (Montréal) : 514 873-5600
Téléphone (Québec) : 418 644-4444
Téléphone (sans frais) : 1 866 341-5724